

[Contenant]

GROUPE	<b>3</b>	INSECTICIDE
--------	----------	-------------

# Annihilator<sup>MC</sup> Polyzone<sup>MC</sup>

INSECTICIDE

**Insecticide à large spectre pour les applications structurelles**

**Suspension**  
USAGE AGRICOLE

PRINCIPE ACTIF :  
DELTAMÉTHRINE.... 50 g/L

CONTIENT DU 5-CHLORO-2-MÉTHYL-4-ISOTHIAZOLIN-3-ONE À RAISON DE 0,0009 % ET 2-MÉTHYL-4-ISOTHIAZOLIN-3-ONE À RAISON DE 0,0003 % À TITRE D'AGENTS DE CONSERVATION

**NUMÉRO D'HOMOLOGATION 33526 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT UTILISATION  
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS  
ATTENTION : IRRITANT POUR LA PEAU**

2022 Environmental Science CA Inc.  
137 Glasgow Street, Suite 210, Unit 111,  
Kitchener, Ontario,  
N2G 4X8

Renseignements sur le produit: 1-800-331-2867  
<https://www.ca.envu.com>

En cas de déversement, d'empoisonnement ou d'incendie, composer le numéro  
1-800-424-9300 (24 heures par jour)

CONTENU NET : 300 mL à Vrac

## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

### AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'utilisation non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

### PRÉCAUTIONS

#### GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Peut irriter la peau. Éviter tout contact avec la peau et les vêtements. Se laver abondamment à l'eau et au savon après la manipulation et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'utiliser les toilettes. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les remettre.

Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. NE PAS pulvériser les zones surplombantes ou utiliser dans les espaces confinés sans protection respiratoire et oculaire appropriée.

Après l'application, aérer les zones traitées en ouvrant les fenêtres et les portes ou en utilisant un échangeur d'air ou un système de ventilation dont la mise en marche a été vérifiée. Au besoin, utiliser des ventilateurs pour faciliter la circulation d'air.

NE PAS appliquer lorsque des personnes, des animaux ou le bétail de compagnie sont présents.

NE PAS permettre aux personnes, aux animaux de compagnie ou au bétail d'entrer dans les zones traitées avant que la pulvérisation ne soit sèche.

EMPÊCHER le traitement de s'égoutter ou dériver vers des surfaces non ciblées; tout résidu du traitement doit être retiré par l'applicateur.

### PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE POUR LES ORGANISMES AQUATIQUES. Faire preuve de prudence si le produit est appliqué sur des surfaces adjacentes à n'importe quelle étendue d'eau. Empêcher le pesticide de s'infiltrer dans les collecteurs d'eaux pluviales, les tranchées de drainage, les caniveaux et les eaux de surface.

TOXIQUE POUR LES ABEILLES ET POUR CERTAINES INSECTES BÉNÉFIQUES. Les abeilles peuvent être exposées au traitement direct, à la dérive de pulvérisation ou aux résidus. Ne pas appliquer ce produit ou le laisser dériver là où les abeilles butinent activement.

### RISQUES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Ne pas pulvériser le mélange Annihilator<sup>MC</sup> Polyzone<sup>MC</sup> et eau dans les conduits, les caissons moteurs, les boîtes de jonction, les boîtiers d'interrupteur ou tout autre équipement électrique en raison des risques d'électrocution.

**PREMIERS SOINS :**

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir de l'aide médicale

EN CAS D'INGESTION	<ul style="list-style-type: none"><li>• Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.</li><li>• Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin.</li><li>• Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.</li></ul>
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX	<ul style="list-style-type: none"><li>• Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes après cinq minutes et continuer de rincer l'œil.</li><li>• Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.</li></ul>
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS	<ul style="list-style-type: none"><li>• Enlever tous les vêtements contaminés.</li><li>• Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes.</li><li>• Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.</li></ul>
EN CAS D'INHALATION	<ul style="list-style-type: none"><li>• Déplacer la personne vers une source d'air frais.</li><li>• Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible.</li><li>• Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.</li></ul>
<b>LIGNE D'URGENCE</b>	
Pour des renseignements sur le traitement médical en cas d'urgence, composer le 1-800-424-9300. Pour joindre le service à la clientèle ou pour obtenir des renseignements sur le produit, y compris la fiche signalétique, composer le 1-800-331-2867.	

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**

L'exposition cutanée peut causer une sensation transitoire (picotement, brûlage, prurit, engourdissement). Traiter selon les symptômes.

**ENTREPOSAGE :** Conserver dans un endroit frais et sec de manière à prévenir la contamination croisée avec d'autres pesticides, engrais, aliments pour humains et pour animaux. Conserver dans le contenant d'origine, hors de la portée des enfants et de préférence dans un endroit verrouillé. Afin d'éviter la contamination, entreposer ce produit loin de la nourriture humaine ou animale.

**ÉLIMINATION :**

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé par la réglementation provinciale.

3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial.  
S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

**DÉVERSEMENT ACCIDENTEL :**

Ouvrir le contenant et le manipuler de manière à éviter tout déversement. Pour connaître les procédures de décontamination ou obtenir de l'aide, téléphoner au numéro d'urgence de 2022 Environmental Science CA, au 1 800 424-9300, 24 heures sur 24.

® MC voir <https://www.ca.envu.com/tm-mc>

[Livret]

GROUPE	<b>3</b>	INSECTICIDE
--------	----------	-------------

# Annihilator<sup>MC</sup> Polyzone<sup>MC</sup>

INSECTICIDE

**Insecticide à large spectre pour les applications structurelles**

**Suspension**  
USAGE AGRICOLE

PRINCIPE ACTIF :  
DELTAMÉTHRINE.... 50 g/L

CONTIENT DU 5-CHLORO-2-MÉTHYL-4-ISOTHIAZOLIN-3-ONE À RAISON DE 0,0009 % ET 2-MÉTHYL-4-ISOTHIAZOLIN-3-ONE À RAISON DE 0,0003 % À TITRE D'AGENTS DE CONSERVATION

**NUMÉRO D'HOMOLOGATION 33526 *LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES***

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT UTILISATION**

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

**ATTENTION : IRRITANT POUR LA PEAU**

2022 Environmental Science CA Inc.  
137 Glasgow Street, Suite 210, Unit 111,  
Kitchener, Ontario,  
N2G 4X8

Renseignements sur le produit: 1-800-331-2867  
<https://www.ca.envu.com>

En cas de déversement, d'empoisonnement ou d'incendie, composer le numéro  
1-800-424-9300 (24 heures par jour)

CONTENU NET : 300 mL à Vrac

## TABLE DES MATIÈRES

		Numéro de section
<b>RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX</b>	Avis	1
	Produit et données générales sur l'application	2
<b>SÉCURITÉ ET MANUTENTION</b>	Précautions, vêtements et équipement protecteurs	3
	Premiers soins et renseignements toxicologiques	4
	Entreposage	5
<b>MODE D'EMPLOI</b>	Insectes, taux et modes d'application	6
	Recommandations sur la gestion de la résistance	7

## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

### Section 1 – Avis

#### AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'utilisation non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

## SÉCURITÉ ET MANUTENTION

### Section 2 – Précautions

#### GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Peut irriter la peau. Éviter tout contact avec la peau et les vêtements. Se laver abondamment à l'eau et au savon après la manipulation et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'utiliser les toilettes. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les remettre.

Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. NE PAS pulvériser les zones surplombantes ou utiliser dans les espaces confinés sans protection respiratoire et oculaire appropriée.

Après l'application, aérer les zones traitées en ouvrant les fenêtres et les portes ou en utilisant un échangeur d'air ou un système de ventilation dont la mise en marche a été vérifiée. Au besoin, utiliser des ventilateurs pour faciliter la circulation d'air.

NE PAS appliquer lorsque des personnes, des animaux ou le bétail de compagnie sont présents.

NE PAS permettre aux personnes, aux animaux de compagnie ou au bétail d'entrer dans les zones traitées avant que la pulvérisation ne soit sèche.

EMPÊCHER le traitement de s'égoutter ou dériver vers des surfaces non ciblées; tout résidu du traitement doit être retiré par l'applicateur.

#### PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES

**TOXIQUE POUR LES ORGANISMES AQUATIQUES.** Faire preuve de prudence si le produit est appliqué sur des surfaces adjacentes à n'importe quelle étendue d'eau. Empêcher le pesticide de s'infiltrer dans les collecteurs d'eaux pluviales, les tranchées de drainage, les caniveaux et les eaux de surface.

**TOXIQUE POUR LES ABEILLES ET POUR CERTAINES INSECTES BÉNÉFIQUES.** Les abeilles peuvent être exposées au traitement direct, à la dérive de pulvérisation ou aux résidus. Ne pas appliquer ce produit ou le laisser dériver là où les abeilles butinent activement.

Section 3 – Produit et données générales sur l’application

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour usage seulement à l’intérieur et sur des bâtiments et des structures à usage agricole suivants : étables de bovins laitiers, poulaillers, porcheries, bâtiments pour moutons, étables, chenils pour animaux de compagnie et hangars d’entreposage,</li> <li>• Dispositif de mesure compris dans la bouteille</li> </ul>
<p>Annihilator Polyzone</p>	<p>Ce produit est une préparation concentrée en suspension contenant 50 g de deltaméthrine par litre.                  Conçu pour une utilisation tant à l’intérieur qu’à l’extérieur, il exerce un effet de choc efficace et une activité résiduelle prolongée contre les insectes nuisibles énumérés sur la présente étiquette.                  Pour tuer des principaux parasites indiqués sur l’étiquette.                  Les utilisateurs devraient tester le produit sur une petite surface dissimulée avant de traiter une zone en entier pour s’assurer qu’il n’y ait aucun effet indésirable comme les taches ou une décoloration.</p>
<p>Maîtrise</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Insectes à l’intérieur</li> <li>• Insectes à l’extérieur</li> </ul> <p><i>Pour la liste des insectes spécifiques, voir le MODE D’EMPLOI.</i></p>
<p>Zones d’application</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appliquer aux endroits où des insectes ont été aperçus ou trouvés et où ils peuvent se réfugier</li> <li>• À l’intérieur et sur des bâtiments et des structures</li> </ul>
<p>Taux de dilution</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. En cas d’infestation importante, diluer 6 mL de produit dans 1 litre d’eau (concentration : 0,03 % de deltaméthrine).</li> <li>2. Pour une première application ou un traitement d’élimination, diluer 6 mL de produit dans 1 litre d’eau (0,03 % de deltaméthrine).</li> <li>3. Pour un traitement d’entretien, diluer 2 mL de produit dans 1 litre d’eau (0,01 % de deltaméthrine).</li> </ol>
<p>Directives pour le mélange</p>	<p>Ce produit doit être mélangé avec de l’eau et appliqué à l’aide d’un pulvérisateur à pression manuelle ou d’un pulvérisateur pneumatique.                  Bien agiter le produit avant de mesurer le concentré à diluer dans l’eau.                  Mélanger une quantité appropriée de produit avec de l’eau.                  Bien agiter ou inverser le pulvérisateur pour assurer une suspension appropriée. Si la pulvérisation est interrompue lors de l’utilisation d’un pulvérisateur à dos ou d’un pulvérisateur manuel, inverser le pulvérisateur pour remettre le produit en suspension avant de reprendre l’application.                  Si un grillage anti-projection est utilisé, la maille doit être de calibre 50 au minimum.</p>
<p>Mode d’application</p>	<p>Application à l’intérieur : traitement localisé, pulvérisation dans les fissures et les crevasses                  Application à l’extérieur : application de surface généralisée, traitement localisé, pulvérisation dans les fissures et les crevasses pour les surfaces extérieures des structures indiquées sur l’étiquette. Voir la section 6 pour plus d’information.</p>
<p>Nouvelles applications</p>	<p>Les traitements peuvent être appliqués au besoin afin de maintenir un contrôle adéquat.</p>

Accès à la zone traitée	NE PAS permettre aux personnes, aux animaux de compagnie ou au bétail d'entrer dans les zones traitées jusqu'à ce que la pulvérisation soit sèche.
Questions	Pour toute question, composer sans frais le 1-800-331-2867.

Section 4 – Premiers soins et renseignements toxicologiques

PREMIERS SOINS :

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir de l'aide médicale

EN CAS D'INGESTION	<ul style="list-style-type: none"> <li>Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.</li> <li>Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin.</li> <li>Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.</li> </ul>
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX	<ul style="list-style-type: none"> <li>Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes après cinq minutes et continuer de rincer l'œil.</li> <li>Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.</li> </ul>
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS	<ul style="list-style-type: none"> <li>Enlever tous les vêtements contaminés.</li> <li>Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes.</li> <li>Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.</li> </ul>
EN CAS D'INHALATION	<ul style="list-style-type: none"> <li>Déplacer la personne vers une source d'air frais.</li> <li>Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible.</li> <li>Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.</li> </ul>
<b>LIGNE D'URGENCE</b>	
<p>Pour des renseignements sur le traitement médical en cas d'urgence, composer le 1-800-424-9300. Pour joindre le service à la clientèle ou pour obtenir des renseignements sur le produit, y compris la fiche signalétique, composer le 1-800-331-2867.</p>	

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

L'exposition cutanée peut causer une sensation transitoire (picotement, brûlage, prurit, engourdissement). Traiter selon les symptômes.

Section 5 – Entreposage et élimination

ENTREPOSAGE : Conserver dans un endroit frais et sec de manière à prévenir la contamination croisée avec d'autres pesticides, engrais, aliments pour humains et pour animaux. Conserver

dans le contenant d'origine, hors de la portée des enfants et de préférence dans un endroit verrouillé. Afin d'éviter la contamination, entreposer ce produit loin de la nourriture humaine ou animale.

**ÉLIMINATION :**

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé par la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

**DÉVERSEMENT ACCIDENTEL :**

Ouvrir le contenant et le manipuler de manière à éviter tout déversement. Pour connaître les procédures de décontamination ou obtenir de l'aide, téléphoner au numéro d'urgence de 2022 Environmental Science CA, au 1 800 424-9300, 24 heures sur 24.

**MODE D'EMPLOI**

**Section 6 – Insectes, taux et modes d'application**

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

**INSECTES À L'INTÉRIEUR**

L'application aux bâtiments et structures peut uniquement être effectuée sous forme de traitement localisé ou de pulvérisation dans les fissures et les crevasses.

- Mouches (mouche domestique, mouche bleue de la viande, mouche à viande, pollénie du lombric, mouche piquante des étables)
- Moustiques
- Ténébrions (petit ténébrion mat)
- Tiques

**Zones d'application**

Pour usage SEULEMENT à l'intérieur des bâtiments et des structures à usage agricole suivants : étables de bovins laitiers, poulaillers, porcheries, étables, chenils pour chiens et hangars d'entreposage. Appliquer aux endroits où des insectes ont été aperçus ou trouvés et où ils peuvent se réfugier.

Taux d'application	0,01 % – 2 mL/L 0,03 % – 6 mL/L Taux d'usage 0,8 à 2,5 mL/L de concentré par 10 mètres carrés 410 mL produit dilué par 10 mètres carrés
Mode d'application (voir la section Application pour les insectes à l'intérieur)	<p><u>Application localisée</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Traitement localisé : Traitement qui consiste à appliquer le produit sur une surface qui ne doit pas dépasser 0,2 m<sup>2</sup>. Les surfaces traitées ne doivent pas être adjacentes. Au total, les surfaces traitées ne doivent pas dépasser 10 % de la surface totale de la pièce.</u></li> <li>• Appliquer à l'aide d'un système à basse pression et de grosses gouttelettes (moins de 345kPa (50 lb/po<sup>2</sup>) à l'extrémité de la buse) muni d'une buse à jet plat pour un traitement localisé uniforme.</li> </ul> <p><u>Pulvérisation dans les fissures et les crevasses</u></p> <p>Fissures et les crevasses : Un traitement des fissures et des crevasses est une application directement dans les ouvertures étroites sur les surfaces de la structure. Cela ne comprend pas le traitement des surfaces exposées. De telles ouvertures se produisent couramment au niveau des joints de dilatation, des points d'entrée de services publics et le long des plinthes et moulures. Pulvériser directement dans les fissures et les crevasses où des insectes ou leurs nids se trouvent. Appliquer un volume de pulvérisation suffisant pour couvrir la surface choisie.</p>
Quand l'appliquer	Lorsque des insectes sont aperçus ou trouvés. Les traitements peuvent être appliqués au besoin afin de maintenir un contrôle adéquat.
Restrictions	NE PAS appliquer dans les aires de mélange des aliments pour animaux ou sur ces aliments ou sur l'équipements d'abreuvement. NE PAS appliquer sur les surfaces qui peut entrer en contact avec des aliments pour animaux. Couvrir ou retirer tous les aliments pour animaux. Couvrir toutes les surfaces, équipements et ustensiles destinés à la transformation des aliments pour animaux ou les laver soigneusement après le traitement. NE PAS appliquer dans le cadre d'une pulvérisation de l'espace, d'un traitement généralisé ou un traitement du périmètre intérieur.  NE PAS traiter les animaux de compagnie.
<b>APPLICATION POUR LES INSECTES À L'INTÉRIEUR</b>	
Ténébrions (petit ténébrion mat)	Pour tuer les ténébrions (petit ténébrion mat) dans les poulaillers, appliquer après avoir nettoyé les lieux et avant de remplacer la litière. Appliquer en traitement localisé et/ou dans les fissures et crevasses aux endroits où les insectes habitent normalement. S'assurer de traiter aussi les environs de toutes les fentes et ouvertures dans les murs ou le plafond, de plus, au bas des murs,

	autour plomberie et autres installations d'utilité. Attendre au moins une journée après l'application pour remplacer la litière.
Mouches piquantes des étables, moustiques, mouches domestiques, mouches bleues de la viande, mouche à viande, pollénies du lombric	Appliquer le produit directement sur les murs, les plafonds, les moustiquaires et toute autre aire de couchage.
Chenils pour animaux de compagnie	Pour tuer les tiques, les mouches et les moustiques dans et autour ces structures, effectuer une application localisée et/ou pulvériser dans les fissures et les crevasses aux endroits où des insectes ont été trouvés ou où ils peuvent se réfugier. Afin d'obtenir des résultats optimaux, les installations à traiter doivent être propres.
Aires d'entreposage d'aliments pour animaux ou de produits non alimentaires	Voici des exemples d'aires d'entreposage de produits non alimentaires : dépôts d'ordures, entrées, salles des machines et local d'entreposage d'aliments pour animaux (après l'emballage, la mise en conserve ou l'embouteillage). Dans les aires d'entreposage d'aliments ou de produits non alimentaires, ce produit ne peut être appliqué que sous forme de traitement localisé ou de pulvérisation dans les fissures et les crevasses où les insectes indiqués sur l'étiquette se trouvent ou peuvent pénétrer.

<b>INSECTES À L'EXTÉRIEUR</b>	
Pour maîtriser les insectes à l'extérieur, appliquer ce produit sous forme de traitement généralisé, de traitement localisé ou de traitement dans les fissures et les crevasses, sur les surfaces extérieures des bâtiments.	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mouches (mouche domestique, mouche bleue de la viande, mouche à viande, pollénie du lombric, mouche piquante des étables)</li> <li>• Moustiques</li> <li>• Ténébrions (petit ténébrion mat)</li> <li>• Tiques</li> </ul>	
Zones d'application	Appliquer sur les surfaces extérieures des bâtiments ainsi qu'autour des portes, des fenêtres, des avant-toits et des événements du grenier, des points d'entrée des services publics, des soffites et de toute autre ouverture extérieure par laquelle les insectes peuvent entrer ou encore dans laquelle ils ont été aperçus ou trouvés ou peuvent se réfugier.
Restrictions en matière d'application	Ne pas appliquer jusqu'au point de ruissellement. Ne pas appliquer de traitement s'il pleut. Il est interdit d'appliquer le produit directement dans les égouts ou les drains ainsi que sur toute surface, comme une gouttière, à partir de laquelle le produit pourrait s'écouler dans des égouts, des collecteurs d'eaux pluviales, des étendues d'eau et des habitats aquatiques. Empêcher le produit de s'infiltrer dans les drains pendant ou après le traitement.
Taux d'application	0,01 % – 2 mL/L 0,03 % – 6 mL/L 0,8 à 2,5 mL/L de concentré par 10 mètres carrés 410 mL de produit dilué par 10 mètres carrés
Mode d'application (voir la section Application pour les insectes à l'extérieur)	Appliquer en pulvérisation grossière à basse pression (moins de 345kPa (50 lb/po <sup>2</sup> ) à l'extrémité de la buse). Utiliser un volume d'eau suffisant pour couvrir la surface tout en empêchant le ruissellement.
Quand l'appliquer	Lorsque des insectes sont aperçus ou trouvés. Les traitements peuvent être appliqués au besoin afin de maintenir un contrôle adéquat.
<b>APPLICATION POUR LES INSECTES À L'EXTÉRIEUR</b>	
Ténébrions (petit ténébrion mat)	Appliquer ce produit sous forme de pulvérisation à la surface extérieure de poulaillers, là où les ténébrions peuvent entrer dans le bâtiment.
Chenils pour animaux de compagnie	Appliquer le produit en pulvérisation grossière à la surface extérieure des chenils pour chiens aux endroits où des insectes ont été trouvés et où ils peuvent se réfugier.
Mouches piquantes des étables, moustiques, mouches	Appliquer en pulvérisation à basse pression (moins de 345kPa (50 lb/po <sup>2</sup> ) à l'extrémité de la buse) sur les surfaces extérieures des bâtiments ainsi qu'aux autres endroits où les mouches domestiques se reposent. Pulvériser sur le bardage, les avant-toits, autour des fenêtres et des portes et les moustiquaires. Pour aider à réduire les infestations, traiter les fissures et les crevasses et les

domestiques, mouches bleues de la viande, mouche à viande, pollénies du lombric	autres cachettes d’hiver à l’intérieure.  Pollénies du lombric : Appliquer le traitement à la fin de l’été ou à l’automne, tout juste avant que les pollénies du lombric commencent à chercher un refuge pour l’hiver.
--	--

Section 7 – RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de gestion de la résistance, il importe de noter qu’Annihilator PolyZone contient un insecticide appartenant au groupe 3. Toute population d’insectes peut renfermer des individus naturellement résistants à l’Annihilator PolyZone et à d’autres insecticides du groupe 3. Les individus résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population des insectes si ces insecticides sont utilisés de façon répétée dans un même endroit. Il peut aussi exister d’autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d’action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme une activation du métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies de gestion de la résistance appropriées.

Pour retarder l’acquisition de la résistance aux insecticides :

- Dans la mesure du possible, utiliser l’Annihilator PolyZone ou les autres insecticides du groupe 3 en alternance avec des insecticides appartenant à d’autres groupes qui suppriment les mêmes organismes nuisibles.
- Utiliser les insecticides dans le cadre d’un programme de lutte intégrée qui privilégie le dépistage et la tenue de registres, de même que l’intégration de pratiques culturales ou biologiques ou d’autres formes de lutte chimiques.
- Surveiller les populations d’insectes traitées pour y découvrir les signes d’acquisition d’une résistance.
- Communiquer avec les spécialistes de la région pour obtenir des recommandations sur un site ou un organisme nuisible précis relativement à la gestion de la résistance aux pesticides et à la lutte intégrée.
- Pour obtenir de plus amples renseignements ou signaler une résistance possible, communiquer avec 2022 Environmental Science CA au 1-800-331-2867 ou à <https://www.ca.envu.com>

® MC voir <https://www.ca.envu.com/tm-mc>